

FONCTION PUBLIQUE

Tenue d'une formation sur les lois du tourisme

Le bureau du chef commissaire, en partenariat avec le bureau du Directeur des poursuites publiques (DPP), a organisé des cours de formation sur les lois régissant le secteur touristique. Cette formation était destinée à une vingtaine d'officiers de la Commission du Tourisme, de la police de l'environnement, du cadastre, de la National Coast Guard (NCG) et du bureau des licences. Cette formation intervient avec la mise en application prochaine des nouveaux critères dans le secteur touristique. Lors de la cérémonie de remise de certificats à l'administration centrale le 20 novembre dernier, le chef commissaire, Serge Clair, a déclaré que cette formation permettra aux officiers d'améliorer davantage leur travail. La Senior State Counsel du bureau du DPP, Anusha Devi Rawoah, a affirmé que cela permettra aux officiers de mieux cerner les affaires d'ordre légal.

« Je suis pour la formation. La formation que vous avez reçue, c'est pour vous permettre de faire votre travail encore mieux et avec une autre perspective. Le dialogue doit primer sur la répression et les condamnations afin d'emmener un changement d'attitude auprès des contre-

venants », déclare le chef commissaire. Remerciant les deux représentants du bureau du DPP, qui ont délivré cette formation, il a fait ressortir qu'une série de formations seront organisées très tôt l'année prochaine avec les officiers travaillant dans les autres domaines de « law enforcement ».

« Cette formation vise au renforcement des capacités des officiers dans l'exercice de leur fonction. Vous avez déjà une bonne connaissance, mais il y avait certaines lacunes. J'espère vous êtes mieux armés pour cerner les affaires d'ordre légal. J'espère également que les objectifs fixés sont atteints avec succès, mais déjà, je salue votre participation et interaction », affirme Anusha Devi Rawoah, Senior State Counsel du bureau du DPP. Les officiers ont pu se familiariser davantage avec les lois existantes. « Nous sommes reconnaissants envers le bureau du DPP de nous avoir éclairés sur les différentes lois qui nous permettront d'améliorer notre travail. Nous remercions le bureau du chef commissaire d'avoir organisé cette formation », soutien Thierry Larose, Officier en Charge de la NCG. Aux termes de cette cérémonie, les participants ont reçu leurs certificats.

DIPLOMATIE | Environnement

Maurice appelée à prendre part

Les menaces de nos activités sur l'environnement doivent être prises au sérieux. Ainsi, un plaidoyer est fait par Jaime de Melo, professeur émérite à l'université de Genève pour que Maurice adhère à l'accord Commerce, Environnement et Durabilité (Agreement on Climate Change, Trade and Sustainability). Les négociations débiteront en février 2020.

Maurice figure parmi les premiers signataires de la Convention de Rio de 1992 sur la diversité biologique et de l'accord de Paris sur le climat en 2015, dira le professeur Jaime de Melo. Ce qui témoigne, selon lui, de sa préoccupation de protéger son environnement. De plus, Maurice vient d'accueillir pas moins de quatre conférences sur l'environnement. « L'insularité de Maurice aggrave la pression des effets des activités de l'homme sur la durabilité de son écosystème. Certes la réussite économique de Maurice doit beaucoup à sa politique d'ouverture au commerce extérieur. Cependant politiques commerciales et politiques environnementales ont été poursuivies indépendamment alors qu'un lien entre les deux a été reconnu dans l'ouvrage précurseur "Greening the GATT" publié par Daniel Esty en 1995 »,

dit-il au *Mauricien*.

Selon lui, c'est avec l'objectif d'adopter des politiques commerciales qui protégeraient l'environnement en

réduisant les barrières sur le commerce des biens et services environnementaux que les négociations de Doha à l'OMC ont été lancées en novembre 2001. Citant la définition de l'OCDE, Jaime de Melo dira qu'il s'agit des « activités qui produisent des biens et services pour mesurer, limiter, minimiser ou corriger les dommages à l'eau, l'air et le sol, ainsi que les problèmes liés aux déchets, le bruit et les écosystèmes ». Ainsi, pour lui, une négoc-

iation réussie aurait donné aux pays en développement accès aux biens et services, réduisant les dommages environnementaux tandis que ces derniers auraient accès aux marchés des pays à revenu élevé pour des biens dont les caractéristiques sont moins dommageables pour l'environnement. Toutefois, il a fait ressortir que ni Doha, ni les négociations menées par un groupe de 15 pays en 2015 n'ont abouti, les pays refusant d'accepter une liste

ENVIRONNEMENT | Données

Une équipe de la Banque mondiale à Maurice

L'environnement du pays intéresse la Banque mondiale. En effet, une équipe de cette institution internationale est à Maurice depuis ce lundi matin et ce, jusqu'à ce vendredi. L'équipe est dirigée par Benjamin Garnaud, Senior Natural Resources Management Specialist.

L'objectif : aider dans la préparation de la *Country Environment Analysis*. Cette analyse environnementale, selon la Banque mondiale, permettra de mieux comprendre l'environnement du pays, le climat et les tendances de nos ressources naturelles. Celle-ci – qui sera un diagnostic rapide – aidera également à développer des politiques et à diriger les investissements, notamment dans

les secteurs de la gestion environnementale et l'économie océanique.

Lors de sa mission à Maurice, l'équipe rencontrera des parties prenantes pour discuter de l'état de l'environnement au plan local. Les projets et activités en cours ainsi que les investissements publics et privés feront également l'objet de débats. L'équipe planchera aussi sur les encombrements existants et les tendances à venir. Par l'entremise de leurs discussions, cette équipe recueillera les données nécessaires à la préparation de la première ébauche de cette analyse. L'équipe rencontrera aussi les membres du ministère des Finances, de celui de l'Environnement et aussi de l'Économie bleue.

PUBLIC SERVICE COMMISSION AND DISCIPLINED FORCES SERVICE COMMISSION INVITATION FOR BIDS (IFB)

(Authorised under Section 16 of the Public Procurement Act 2006)

Construction of Two Additional Floors on the New Wing at the Public Service Commission and Disciplined Forces Service Commission

Procurement Ref
No: PSC/OAB/01/Works/2019-20

The Public Service Commission and Disciplined Forces Service Commission (PSC and DFSC) invite sealed bids from eligible and qualified local bidders for the **Construction of Two Additional Floors on the New Wing at the PSC and DFSC.**

The closing date for submission of bids is on **Thursday 12 December 2019 up to 10.30 hours (local time) at latest.**

For further details, please consult the government procurement website: publicprocurement.govmu.org.

Public Service Commission and Disciplined Forces Service Commission
7, Louis Pasteur Street
Forest Side

04 November 2019



Communiqué

TIRAGE 7 DÉCEMBRE

Le public est avisé que les lots du Badinage Mervén du 7 décembre seront attribués sur les résultats des courses 2 à 7 de la journée additionnelle que le MTC a eu l'autorisation d'organiser à cette même date (7/12).

Les billets de cette journée portant la mention "Courses du Sud Afrique" seront valables pour ce tirage.

Les tirages sur les Courses Sud-Africaines se feront à partir du 14 décembre.

Pour tous renseignements complémentaires veuillez téléphoner à notre service clientèle au 212-0893 ou 211-2109.

LA DIRECTION
MERVEN FRERES LTD

VENTE AUX ENCHÈRES JAL AUCTION SALE

Mercredi 04 DECEMBRE 2019 à 11 hr 00
AU J-A-L AUCTIONEER 64 Trunk Road, BELL VILLAGE
Mons. Jacques ALAIN LAZARRE, Commissaire-Priseur & G.V.M

vendra aux Enchères et au comptant

A LA REQUETE D'UNE CIE. "AS IS & WHERE IS"

Auto	MERCEDES BENZ C180 Saloon	1597 cc	4171 SP 09
M/Cycle	PIAGGIO BYQ 150 -8 (An.15)		2300 AA

N.B. RÈGLEMENTS DES VEHICULES IMMÉDIATEMENT À L'ADJUDICATION STRICTEMENT PAR CHEQUE VISÉ (Pc. ID Oblig.)

A LA REQUETE de Mme. F. SARDES

DES MEUBLES & EFFETS MOBILIERS compr. 2 canapés angle de 4 pcs chaque en bois & remb. rec. de tisu grenat & s.cuir beige; tapis de salon, tables de cendriers, G. Father's clock de style avec clé; sellettes en bois vernis; tableaux reprod.; pt. meuble de téléviseur; sujets, lampes, objets de déco, vases, table de s.a.manger en chrome & à dess. de vitre teintée avec ses 6 chaises à sièges recs. de s. cuir noir (à l'état de neuf); bahut en bois 2 portes, vaisselle, verrerie, couverts, brocs, coupes en verre etc.. etagère murale bois vernis; meuble secrétaire de style à 3 tiroirs; table de bureau; livres & romans divers, wireless speaker avec microphone; jouets & jeux pr. enfants; lit simple en sapelé avec matelas & tables de chevet; coiffeuse en teck; Mini bar Fridge; ustensiles & marmites etc... climatiseur PACIFIC 12000 BTU, etc..

DES ARTICLES PROV. D'UN STORE D'UNE GRDE. SURFACE compr. Des apps. elect/menagers divers, meubles à l'état de neuf compr. des Coiffeuses avec miroirs, tables de chevet, évier doubles en acrylic, paire de hts. Parleurs/Amplificateurs chargeables & des variétés de jouets etc....

PR. CLORE UNE CONSIGNATION:- Des réservoirs d'eau en f.de verre de diffs. cap. & mods.

N.B: Règlements des factures immédiatement à l'adjudication CASH ou CHEQUE VISÉ par la Banque (Pièce d'identité oblig.)

64, Trunk Road, BELL VILLAGE - T:286-6147 / 286-6128. F: 286-2673
Email: forumk-7@intnet.mu Follow us on facebook

aux négociations ACCTS

avec des biens à niveau de protection élevée.

Cependant, depuis plus d'un mois, en marge de la réunion annuelle des Nations unies à New York, cinq pays, le Costa Rica, l'Islande, les Fidji, la Nouvelle-Zélande et la Norvège ont annoncé le début des négociations pour un accord sur le changement climatique, le commerce, et la soutenabilité (ACCTS). Un accord qui comprend plusieurs objectifs dont l'élimination des tarifs sur les biens environnementaux et la prise de nouveaux engagements sur les services environnementaux et des engagements concrets pour éliminer les subventions aux énergies fossiles. Le développement des lignes directrices pour les labels écologiques est aussi inclus.

« Les négociations devraient démarrer en février 2020. Les conditions résultant de cette négociation entre les cinq pays initiaux seront automatiquement octroyées à tous les membres



de l'OMC, indication qu'enfin un groupe de pays prend au sérieux le défi des activités humaines sur l'environnement », dit-il. Pour le professeur, Maurice gagnerait à se joindre à ce groupe car, pour lui, les mesures seraient « favorables pour l'environnement » et le caractère « environmentally friendly »

améliorerait l'image de Maurice à l'extérieur.

Alors que Maurice célèbre cette année le tricentenaire de la naissance de Pierre Poivre, premier économiste ayant agi sur les conséquences climatiques du déboisement et auteur du Règlement Économique de 1769, fondement de la loi

actuelle *Forests and Reserves Act* considérée comme la toute première loi au monde qui ait parlé d'écologie et de changement climatique mettant ainsi Maurice à l'avant-garde de la protection de l'environnement, il demande que le pays rejoigne le groupe des cinq pays précurseurs.

Protocole de l'Union africaine

La MFPWA : «Aucune personne âgée ne sera laissée pour compte»

Préserver le bien-être des personnes âgées ainsi que l'intérêt manifesté ces dernières années pour la promotion des droits des personnes âgées. C'est dans cette optique que la Mauritius Family Planning and Welfare Association (MFPWA) recommande au gouvernement de Maurice de ratifier le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des personnes âgées en Afrique. Une réunion de plaidoyer, organisée par la MFPWA en commémoration avec le Centre for Human Rights de l'Université de Pretoria et la HelpAge Association, a eu lieu en ce sens hier au Hennessy Park Hotel, à Ebène. Le gouvernement était représenté par le ministre de l'Infrastructure nationale et du Développement communautaire, Bobby Hurreeram.

Le ministre devait expliquer que le gouvernement « tient à cœur la population des personnes âgées », d'où l'annonce d'une série de mesures en leur faveur.

Il est notamment revenu sur l'augmentation de la pension de vieillesse, passant de Rs 3 623 en 2014 à Rs 6 210 cette année et, en décembre prochain, elle sera encore revue à la hausse, passant à Rs 9 000. « Beaucoup disent que c'était une mesure électorale, mais c'est une décision prise avec une philosophie derrière. Il faut que les personnes âgées puissent être indépendantes », indique le ministre.

Et d'ajouter que le gouvernement a annoncé plusieurs autres mesures « pour faciliter la vie » de nos aînés, comme la construction des centres récréationnels à travers le pays, celle de maisons de retraite, en collaboration avec le secteur privé pour offrir un logement « elderly-friendly », l'augmentation de la « carer's allowance » à Rs 3 500 et la hausse du « grant » annuel au Senior Citizen Council, entre autres.

Pour sa part, Vidya Charan, directrice de la MFPWA, milite en faveur de la ratification du protocole, soutenant que les personnes âgées « ne seront pas laissées pour compte ». Elle poursuit : « Maurice est l'un des pays africains avec une population totale d'environ 1,3 million d'habitants, une population âgée d'environ 18% qui devrait atteindre environ 27% en 2037 et environ 35% en 2057. L'espérance de vie des hommes est de 71,2 ans et celle des femmes de

77,9 ans. L'ensemble des statistiques démographiques sur le vieillissement classe Maurice parmi les plus élevés de la région africaine. » Et d'ajouter que « la MFPWA pense que le protocole de l'UA doit être ratifié par le gouvernement de Maurice ».

« Compte tenu des objectifs de développement durable et des mesures audacieuses prises par le gouvernement mauricien pour relever les défis du vieillissement, aucune personne âgée ne sera laissée pour compte. Par conséquent, le protocole de l'UA pour les personnes âgées correspond bien à ce que nous souhaitons réaliser en termes de bien-être des personnes âgées. La mise en œuvre de la loi sur la protection des personnes âgées devrait faire l'objet d'un suivi approprié afin de renforcer l'engagement national en faveur de l'amélioration des personnes âgées », explique-t-elle.

Vidya Charan poursuit que les partenaires internationaux, les États et les institutions gouvernementales en Afrique, qui sont encore au stade de refus, « doivent être réveillés » et que les organisations de la société civile « devraient élaborer des stratégies avec les partenaires du développement et plaider auprès du gouvernement et des partenaires des Nations Unies pour que les personnes âgées figurent sur leur agenda ».

JAIME DE MELO :

« Les pays à revenus élevés ont les moyens de lutter contre le réchauffement »

Les négociations sur l'accord « Commerce, environnement et durabilité » débuteront en février prochain. Croyez-vous que Maurice est prête pour de telles discussions et qu'elle devrait se joindre à ce groupe ?

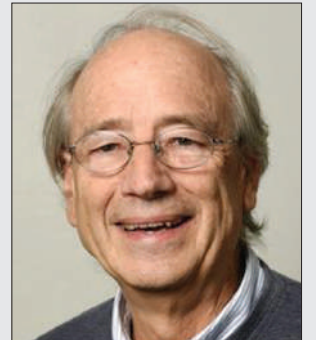
Maurice est très proche du seuil de la catégorie des pays à revenu élevé de la Banque Mondiale (le seuil étant de USD 12 375 de revenu brut per capita en 2019 – méthode Atlas – Maurice ayant atteint USD 12 050 en 2018). Les pays à revenu élevé sont considérés comme étant en position d'avoir les moyens pour accélérer les mesures prises pour lutter contre le réchauffement climatique. Maurice est donc prête à rejoindre le groupe qui va s'engager dans l'ACTTS. Faire partie du groupe lancerait un signal fort et Maurice considère sérieusement de prendre des mesures pour stimuler le commerce de biens causant peu de dommages environnementaux (meubles en bois ou bicyclettes) et de biens qui aident à la gestion de l'environnement (éoliennes).

Des négociations de ce genre n'ont pas abouti dans le passé. Croyez-vous que les négociations de l'ACCTS auront l'impact nécessaire ?

Le nombre élevé de pays engagés (17 dans les négociations vers un accord de réduction des tarifs sur les biens environnementaux) et leur diversité d'intérêts sont les causes les plus importantes des échecs passés. Dans l'ACCTS, les participants (Costa Rica, Islande, Fidji, Nouvelle-Zélande, Norvège) sont des petits pays ouverts au commerce, partageant bien plus d'intérêts communs et sans grande rivalité entre eux. Si les négociations aboutissent, elles auront réussi là où les négociations passées sur une vingtaine d'années ont échoué. L'impact de l'accord sur l'environnement serait minime, mais les participants gagneraient énormément en visibilité et seraient reconnus comme des leaders dont nous avons besoin. Il devrait y avoir un effet d'entraînement important.

Nous avons enregistré également une baisse du nombre d'arrivées de touristes. En devenant un pays « environmentally friendly », cette tendance pourra-t-elle être renversée ?

En affichant un tourisme



« environmentally friendly », Maurice renforcera son image de destination attrayante, surtout pour un public provenant des pays à revenu élevé où l'on commence à prendre conscience des enjeux planétaires que représente le changement climatique. Rien qu'afficher que Maurice fait partie des négociations vers un ACCTS serait l'évidence d'un tel effort.

Augmenter le prix des carburants causerait des problèmes pour le gouvernement. D'ailleurs, le prix de carburants à Maurice est subventionné pour que le consommateur n'ait pas à payer un prix élevé. Mais si nous devons augmenter le prix des carburants pour la protection de l'environnement, comment devons-nous procéder ?

Sachant qu'une taxe carbone fera partie de la transition vers une « croissance verte », dans un petit groupe de pays, il devrait être plus facile de s'engager collectivement de manière crédible sur une taxe échelonnée sur une période de 10-20 ans. Les bénéfices en sont connus : santé, source de revenu pour les gouvernements, et bien sûr, préservation de l'environnement. Pour donner des ordres de grandeur, une taxe carbone de USD 35 la tonne de CO₂ augmenterait le prix du charbon de 100% et des carburants de 10%. Une étude du FMI estime qu'en moyenne, les 20 pays les plus émetteurs de CO₂ réaliseraient un gain de USD 60 par tonne de réduction de CO₂. Selon d'autres estimations du FMI, jusqu'à 90% des bénéfices des subventions sur les prix de l'énergie vont aux ménages à revenu élevé parce que leur consommation d'énergie per capita est plus élevée. Maurice a une administration fiscale capable de diriger les revenus d'une taxe carbone vers des dépenses sur la santé, l'éducation et autres biens publics dont les bénéfices seraient plus élevés pour les ménages à bas revenu.